

*"La Guinée est un pays qui souffre des problèmes structurels (de chômage, de dette, de productivité du travail, d'orientation économique, de compétitivité intérieure et extérieure) et du problème de corruption"* était la conclusion à la quelle nous sommes arrivés dans le deuxième article de « VISION ». Un article accessible à la fin de ce document.

*"Qu'est ce qu'il faut faire pour résoudre ces différents problèmes"* est l'objet de ce troisième article. Dans cette logique, l'article tente d'indiquer des mesures directes que la Guinée peut adopter pour améliorer ses conditions économiques, monétaires et financière afin d'amorcer un réel processus de croissance.

Avant de développer mes propositions de solutions, il est important de partir de l'affirmatif suivant : *"Pour résoudre le problème économique, monétaire et financier de la Guinée, il faut absolument, une politique immédiate et intensive de lutte contre la corruption, accompagnée d'une politique structurelle de relance de l'économie.* Cette affirmation a deux implications majeures: (1) – Que la première politique à mettre en œuvre est la « *la politique de lutte contre la corruption* » - (2) Qu'il n'existe pas de solutions de court terme capables de garantir à la Guinée une stabilité économique soutenable. *Explication ?*

La nécessité de commencer par *la lutte contre la corruption* est la plus évidente. Cette urgence tient d'une part au seuil que ce fléau a atteint dans notre pays - de l'autre, du danger que cela représente pour la Guinée à l'international – et surtout du temps que ça peut prendre à la Guinée pour obtenir la confiance des investisseurs étrangers, *des acteurs incontournables dans notre processus de développement.*

Quant aux solutions de court terme, il faut simplement se référer à la nature des problèmes de l'économie guinéenne que nous avons développée dans l'article précédent. Tous les problèmes de la Guinée sont d'ordre structurel - des problèmes de fond.

Appliquer une politique de court terme à ces problèmes n'est qu'une simple façon de calmer le jeu – au pire, cela peut conduire au blocage de toute l'économie sur le plan monétaire. C'est-à-dire, soit la Guinée se retrouve dans une situation d'extrême abondance du Francs guinéen (le Franc guinéen est tombé) et la population souffre, ou d'extrême rareté du Francs guinéen (On ne voit plus le Franc guinéen) et personne n'arrive à acheter sur le marché. D'un bout à l'autre, la population n'échappera pas aux difficultés monétaires.

***Qu'est ce qu'il faut faire maintenant ?***

Il faut mettre en place une politique de lutte contre la corruption (3 actions majeures) – Réactiver l'administration publique (2 actions majeures) - Une politique sectorielle de

production fondée sur l'agriculture – Renoncer à l'autonomie monétaire (Changement de monnaie) - Une politique d'exploitation intelligente des ressources naturelles par un système de troc. Des points que développe cet article.

### **1-) Il faut une politique intensive de lutte contre la corruption.**

Dans l'élaboration de cette politique, nous partons du principe qu'il y a corruption, simplement, parce qu'il y a une Offre et une demande de corruption. Donc, elle n'est pas liée à un problème de moralité ou de mauvaise volonté.

A partir de là, "VISION" propose un mécanisme de solution visant à agir simultanément sur l'offre et la demande de corruption. L'ensemble des éléments contenus dans ce mécanisme se résume en trois actions : (1) Rendre dynamiquement compliquée la corruption – (2) Rendre fluide le service public – et Rendre couteux la corruption.

*C'est-à-dire ?*

Dynamiquement compliquée signifie qu'il faut compliquer cette année, puis réfléchir en fin d'année à de nouvelles mesures pour rendre plus compliquée l'année prochaine. Autrement dit, la politique de lutte contre la corruption ne se fait pas en une seule fois, même si les premiers résultats sont entièrement satisfaisants. Puisqu'avec le temps, le système aura inévitablement des failles si son fonctionnement n'est pas réadapté progressivement.

L'instauration de ce système commence *par démonétiser l'économie guinéenne*. En d'autre terme, réduire le rôle du Cash (l'argent liquide) dans les transactions au sein de l'économie guinéenne. Pour rendre cela possible, il faut commencer par démonétiser les opérations de l'Etat, puis l'étendre progressivement au reste de l'économie. Ce qui veut dire que l'Etat doit interdire de payer ses fonctionnaires en Cash - doit exiger le recouvrement de ses recettes en chèques ou virements bancaires - puis payer toutes ses autres dépenses en chèques ou par virements bancaires.

Pour instaurer cette politique en Guinée, un délai d'un an est nécessaire pour permettre aux banques privées de se préparer en capacité d'accueil et aux autres agents d'ouvrir des comptes bancaires. Puis, prévoir deux exceptions : (1) Accepter de payer les fonctionnaires des villages n'ayant pas d'agence bancaire pour un délai supplémentaire d'une année maximum – (2) Fixer un montant minimal que l'Etat peut accepter en liquide (100 000 fg par exemple).

Cette première phase doit être renforcée par *la tenue d'une double comptabilité par les services de l'Etat lors du recouvrement de ses recettes*. Pour cela, il faut 3 organes administratifs distincts : Un organe (1) chargé de la gestion de la matière imposable ; par

exemple la direction nationale des impôts. Il sera chargé uniquement que du recensement des redevables de l'Etat, ou constater la matière imposable pour l'Etat. – (2) Un organe chargé du recouvrement des recettes de l'Etat. Par exemple le trésor public. Il sera en charge d'encaisser les paiements provenant des redevables recensés par le premier organe. – (3) et un organe indépendant des deux autres et chargé du contrôle de la matière imposable sur le terrain et l'état de paiement des redevables.

Dans ce processus, la confrontation des comptes des deux premiers organes permet d'identifier les défauts d'encaissement – et les résultats des missions du 3<sup>ème</sup> organe permettront d'identifier les matières imposables ignorées par l'organe 1 et les mauvaises déclarations des contribuables auprès de l'organe 2.

Dans la lutte contre la corruption, ces premières mesures visent à rendre compliquée la corruption dans le fonctionnement des services publics.

*Rendre fluide les services publics* est la deuxième mesure de la politique intensive de lutte contre la corruption. Il vise à simplifier les procédures administratives, à les expliquer clairement à la population et les soutenir par des indications les plus détaillées possibles dans les locaux de l'administration publique afin de permettre aux guinéens de se sentir en confiance dans les démarches administratives.

Pour réussir cette politique, il faut d'abord une délimitation très nette des tâches au sein même des services – instaurer des méthodes d'indication des procédures officielles à suivre et le délai nécessaire pour obtenir un résultat – créer un point d'accueil et d'information dans tous les services publics - puis indiquer des alternatives au cas où la réponse à un dossier serait négative.

Cette mesure réduira considérablement les coûts indirects du service public (retard dans les traitements des dossiers, la confusion, les délais extrêmement longs, manque d'orientation....) principales sources d'incitation à la corruption dans la population.

Cette politique de lutte contre la corruption instaure non seulement la crédibilité de l'Etat envers sa population, mais aussi de la crédibilité de l'Etat envers ses partenaires nationaux et internationaux.

A ces deux premières mesures, il faut ajouter une troisième qui est de *rendre la corruption très coûteuse. C'est-à-dire ?*

Rendre la corruption coûteuse revient principalement aux responsables de départements et à la justice pour les cas extrêmes. Concrètement, il faut forcément recenser et conserver les données détaillées (auteur, sujet, date, comment il a procédé, ses complices, les effets...) sur les différents cas de corruption dans les services de l'Etat.

L'idée n'est pas d'amener les auteurs directement en prison ou de faire parler d'eux dans les journaux, plutôt à ouvrir un fichier spécial dans tous les services pour assurer la dynamique de lutte contre la corruption. Ce fichier doit être pris en compte pour l'attribution des postes à responsabilité et utilisé dans la mise en place des mesures d'amélioration de la politique de lutte contre la corruption. Plus précisément, les informations contenues dans ce fichier doivent permettre aux responsables de département, de présenter pour l'année prochaine, de nouvelles mesures de lutte contre la corruption fondées sur les défaillances enregistrées cette année.

Dans cette politique, la justice ne joue qu'un rôle secondaire. C'est-à-dire, on y fait recours que pour des cas assimilables au sabotage des services publics – et les premiers auteurs de corruption recensés à cet effet, serviront *de cobaye* dans le renforcement de la politique de lutte contre la corruption.

Commencer par la justice serait la chose la plus normale, mais ses effets feront plus de bruits que d'actions concrètes – en plus, cela causera des problèmes de délais dans les traitements des dossiers et des coûts supplémentaires pour l'administration publique.

Pour lutter contre la corruption, une politique brutale de répression est souvent celle qui vient à l'esprit, c'est normal. Cependant, elle est inapplicable quand le niveau de la corruption dépasse un certain seuil - et inapplicable si l'administration ne dispose pas de moyens humains et financiers suffisants pour mener cette politique - au pire, elle peut tourner vers des règlements de compte ou à des accusations fortuites, chose qui peut ralentir le fonctionnement de l'administration publique elle même.

En résumé, Rendre dynamiquement compliquée la corruption - rendre les services publics fluides – et rendre coûteux la corruption sont les trois principaux piliers de la politique intensive de lutte contre la corruption dans " *VISION* ".

## **2) Il faut réactiver l'administration publique :**

*Comment ?*

Pour le faire, il faut simultanément : "*Secouer*" l'ensemble de l'administration publique par une politique incitative et crédible de départ à la retraite sur 2 ans, puis appliquer une politique de relocalisation.

*Une politique incitative et crédible de départ à la retraite se construit en 2 étapes :*

(1) – *Annoncer en 2007* : Un départ obligatoire à la retraite des personnes remplissant les conditions (X) de retraite pour 2008 – En même temps, annoncer de l'avancement en échelon dans la fonction publique – Puis lancer une Campagne de recrutement pour 2008.

(2) *Faire en 2007 une offre de départ à la retraite à 2 options.* Choix A, partir aujourd'hui (2007) et choix B, partir demain (2008). Puis, rendre à la fois : Couteux le choix B - Très avantageux le choix A et - Rendre crédible (Obligatoire) le départ à la retraite en 2008.

*Comment ?*

*Pour le Choix A*, on peut par exemple proposer une prime en cash (à donner vraiment), + une reprise dans la fonction publique d'une personne que le partant peut parrainer, + une réduction de taxes d'habitation..., une proposition valable qu'en (2007) uniquement.

*Pour le choix B*, partir à la retraite obligatoirement en (2008) est déjà un coût si la politique annoncée est crédible. En plus, la personne n'aura ni prime, ni réduction d'impôt.

Puis, il faut augmenter légèrement les cotisations (pour la retraite) de tous les travailleurs en (2007) pour pouvoir financer la retraite. Cette augmentation ne causera pas de problème car l'avancement en échelon est prévu.

*Pour rendre toute ces annonces crédibles*, il faut réduire la responsabilité humaine dans la gestion de ce dossier. Il faut configurer la base de données de la fonction publique de sorte qu'il soit impossible d'imprimer un bulletin de paie à partir de 2008 pour les personnes remplissant les conditions (X) de retraite. Limiter l'accès à cet ordinateur, dupliquer ses données originales pour copie, puis créer des emails d'alerte pour au moins 3 personnes différentes. (Un email automatique d'information sur les détails d'une modification intervenue dans la base de données).

Ce mécanisme d'incitation est une solution démocratique qui garantie la retraite en 2008 tout en laissant le choix aux fonctionnaires concernés ; il marche tout seul sans besoin de surveillance.

Une fois le départ à la retraite est garanti, il faudra effectivement procéder à des avancements en échelon pour libérer les postes en bas de l'échelle - et conserver ces postes vides pour la politique de relocalisation.

*La Politique de relocalisation* quant à elle consiste à prendre massivement des personnes dans un secteur particulier et les repartir en petit groupe dans les autres services pour instaurer un équilibre structurel dans le domaine visé.

*C'est-à-dire ? Pourquoi ? et comment ?*

Cette idée provient de la nécessité de renforcer l'éducation de base en Guinée (1<sup>ère</sup> – 6<sup>ème</sup> année). Une réforme incontournable dans l'amélioration du niveau de l'éducation en Guinée. Pour instaurer cet équilibre, il faut organiser un test de capacité pour identifier les enseignants les moins performants. Affecter ces personnes *aux postes vacants conservés* en

bas de l'échelle dans les autres services. Ça peut être des postes de réceptionnistes, d'archivistes, de gestionnaires de dossiers, de conseillers à l'orientation ....

Puis, centré le recrutement de 2008 sur l'enseignement primaire uniquement.

Cette politique de réorientation garantit la motivation des travailleurs dans tous les secteurs : Dans l'enseignement, au lieu du licenciement ou de la formation contraignante, les enseignants ont obtenus de nouveaux postes – Dans les autres services, il y a eu de l'avancement en échelon - Dans le recrutement, les nouveaux employés dans l'enseignement primaire seront satisfaits d'avoir trouvé du travail.

De façon simplifiée, *réactiver l'administration publique* consiste à : organiser simultanément (en 2007) *les départs à la retraite* pour les travailleurs de condition (X) de retraite dans la fonction publique + le *test de capacité dans l'enseignement*. - Faire de l'avancement dans les échelons pour libérer la place en bas de l'échelle dans tous les services publics – conserver ces postes vacants vides - Transférer les enseignants moins efficaces à ces postes vacants des autres services – puis recruter exclusivement en 2008 de jeunes dynamiques pour l'enseignement de base.

Cette combinaison de mesures donnera de nouvel élan à l'administration publique dans son ensemble et permettra de remédier au problème structurel de l'enseignement de base.

### **3-) Une politique sectorielle de production fondée sur l'agriculture.**

Parmi les 5 politiques proposées dans cet article, celle-ci est à mon avis la plus importante et la plus stratégique pour la Guinée. L'explication tient à deux points : - Il est impossible pour un pays de pouvoir tenir le coup de la mondialisation sans structure de production nationale. C'est-à-dire, un pays qui ne produit rien efficacement, paie à sa charge la TVA et le salaire des travailleurs des pays qui produisent, mais aussi ne saurait jamais connaître de stabilité monétaire durable. *En gros, un pays qui ne produit pas dans le système mondial actuel, respire par les poumons des pays qui produisent. Donc, tout peut basculer à tout moment.*

- L'autre facteur est la capacité de création d'emploi d'un secteur productif.

Pour instaurer une telle politique, il faut se poser la question de savoir : *Qu'est ce que la Guinée peut produire mieux que les autres pays en fonction de ses moyens actuels ?* En somme, il faut déterminer l'*avantage comparatif* de la Guinée par rapport aux autres pays.

Une fois ce secteur déterminé, il faut : Orienter l'essentiel des ressources du pays vers ce domaine - fonder des objectifs d'autosuffisance sur ce domaine – et le renforcer par une politique incitative de migration des forces des secteurs improductifs vers ce secteur cible.

C'est dans ce cadre que « VISION » propose l'agriculture comme le domaine de *l'avantage comparatif de la Guinée* et propose spécialement, la culture du riz comme objectif d'autosuffisance. *Pourquoi ?*

Simplement, l'agriculture est ce que nous pouvons faire de mieux que les autres selon nos ressources ; et le riz représente + 80% de notre alimentation. Pourquoi accepter alors que le chinois produise le riz en chine, paie les frais de transport jusqu'à Conakry pour vendre son riz aux guinéens à un prix inférieur au prix des producteurs locaux ? La Guinée doit pouvoir dire non à cette improductivité de son économie et se fixer des objectifs d'autosuffisance sur le riz. Cette mesure est fondamentale dans la réduction de notre dépendance du reste du monde.

Pour l'instauration de la politique incitative de migration des secteurs improductifs (S.I) vers ce secteur productif (S.P), il faut simplement rendre coûteux de travailler dans les (S.I) et rendre avantageux de travailler dans le (S.P). Par exemple, augmenter les taxes et les formalités dans le secteur commercial, puis accorder des subventions et des mesures d'accompagnement gratuites au secteur agricole (le riz).

Cette troisième proposition vise à garantir à la Guinée une compétitivité intérieure et une compétitivité extérieure sur un marché particulier.

#### **4-) Renoncer à l'autonomie monétaire (Changement de monnaie)**

Sur le plan monétaire, la Guinée vit une situation d'instabilité permanente. Une situation allégée par *des revenus de rente* (vente de la bauxite par exemple) et les dons. Sans cela, le déséquilibre entre les rentrées de devises et les sorties de devises aurait conduit la Guinée à un blocage monétaire de l'ensemble de son économie. Ceci, pour la simple raison que les autres pays vendent à la Guinée leurs productions pour récupérer les devises et la Guinée ne sait rien vendre pour récupérer ses devises. Donc, il y a un canal incontrôlable de sortie permanente de devise en Guinée.

La solution structurelle à ce problème est de faire adhérer la Guinée à une zone monétaire telle que la Zone Franc CFA. La Guinée a essayé l'intégration monétaire dans les années 60, mais l'accès nous avait été refusé par la France. Une époque où le Franc CFA était indexé sur le Franc français.

Comme cette intégration monétaire est la solution à notre problème, alors il revient à la Guinée de continuer à négocier jusqu'à ce que le pays intègre la Zone Franc CFA.

Ce choix de renoncer au Franc guinéen aura plusieurs effets positifs sur l'économie guinéenne :

(1) – Il instaure la discipline monétaire au niveau de l'administration guinéenne. Une discipline qui viendra du simple fait que la banque centrale guinéenne ne saura plus fabriquer la monnaie (franc CFA) pour financer les charges de l'administration.

(2) – Il forcera la Guinée à la compétition avec les autres pays de la zone Franc CFA. Une compétition nécessaire pour sortir la Guinée de son autarcie afin qu'elle puisse arrêter de se comparer à elle-même et utiliser ses avantages comparatifs. Dans cette intégration, le pays de la zone qui produira le plus de biens, attirera plus de francs CFA. L'idée mère de la théorie du développement est qu'il n'existe pas de développement sans contrainte de développement. Donc, l'Etat ne s'imposera pas de discipline monétaire tant qu'il peut sortir de l'argent facilement à la banque centrale – et le pays ne saurait jamais utiliser ses avantages naturels tant qu'il restera fermé sur lui-même.

(3) – Il assure à la Guinée une protection de groupe. L'avenir appartient aux grands ensembles, et plus le pays appartient à un ensemble, moins il subira le poids de la mondialisation. Cette tendance au regroupement est naturelle.

Le principal coût de cette intégration monétaire est la perte de l'autonomie de la politique monétaire nationale. Ce coût est pourtant faible, dans la mesure où la politique monétaire guinéenne ne fonctionne pas à cause de l'insensibilité de l'économie au taux d'intérêt. C'est-à-dire que la Banque Centrale sert beaucoup plus à financer le Gouvernement qu'à réguler l'économie guinéenne.

### **5-) Une exploitation intelligente des ressources naturelles par un système de troc.**

Cette section est celle qui révèle l'état d'urgence dans notre pays - la responsabilité de chacun de nous dans les problèmes actuels dont la Guinée souffre - et la nécessité de contribution de tous les guinéens à l'instauration de la confiance que ce pays a besoin à l'étranger pour son développement.

#### *Explication ?*

La Guinée est un pays qui ne compte que sur ses ressources naturelles. Pourtant, l'exploitation de ces ressources naturelles nécessite des moyens que la Guinée ne dispose pas, une situation qui rend les investisseurs étrangers incontournables pour la Guinée.

Dans sa démarche d'exploitation de ses ressources, la Guinée doit garantir à l'investisseur étranger la sécurité de son investissement (stabilité civile, stabilité politique....) – la rentabilité de ses capitaux – des conditions adéquates pour l'investissement envisagé (la moralité locale, les infrastructures de base....) - La continuité des engagements sur le long terme....

Un ensemble de critères qui servent de fondement à la décision de l'investisseur étranger.

Cependant, dans l'état actuel de notre pays, tous *ces indicateurs sont au double-rouges*.

En sommes, il est impossible de faire confiance à la Guinée ni par le comportement de son administration, ni par le comportement de sa population. C'est-à-dire, si la corruption de l'administration peut détruire les investissements, les grèves pourront bien en faire pire ; si le gouvernement ne fait pas grande chose, la main d'œuvre locale elle aussi n'est pas assez productive....., . Sur tous les indicateurs (Commerciaux et d'investissement direct étranger) la Guinée est classée à l'international comme un pays à haut risque (le niveau le plus élevé possible). Voir ce lien par exemple.

[http://www.ducroire.be/webondd/Website.nsf/AllWeb/Country+risks\\_Africa+Non+Transfer+Risk?OpenDocument&Language=fr](http://www.ducroire.be/webondd/Website.nsf/AllWeb/Country+risks_Africa+Non+Transfer+Risk?OpenDocument&Language=fr)

Pour pouvoir bénéficier de ses ressources dans un tel contexte, la Guinée *doit appliquer une politique intelligente de troc*.

L'instauration de cette politique exige à la Guinée de se défaire de la vieille pensée qu'elle est un pays riche – Baiser ses attentes sur ses ressources naturelles (au tour de 5 à 10% ) – Lancer une recherche intensive de partenariats dans le monde – afficher l'image d'un pays calme (pas d'indice de guerre, de manifestation violente ou de grève...).

Garantir ces éléments stratégiques à la Guinée est cependant un travail qui interpelle tous les guinéens. Ceci pour la simple raison que : Ces facteurs ne se décrètent pas - les conséquences d'une mauvaise notation du pays sont lourdes, immédiates et affectent tout le monde – et qu'une erreur (grève, guerre, corruption marquée...) écarte la Guinée des investisseurs étrangers de 10 ans d'écart minimum. Puisqu'il est difficile d'instaurer la confiance après un dérapage.

*L e système de troc* est le deuxième volet de la politique d'exploitation de nos ressources naturelles que « VISION » propose. Il signifie, vendre les ressources naturelles et utiliser l'exclusivité du revenu obtenu dans des projets d'investissement (matériel ou humain). Pour être simple, donner Mont Nimba et demander en échange la construction des routes goudronnées ou des chemins de fer – Donner des zones de diamant et demander le financement des études des guinéens en Guinée et à l'étranger – Donner de l'or et demander le financement des projets de barrage électrique ... Pas d'encaissement direct de fonds.

Ce système de troc exempt la Guinée de la gestion compliquée des fonds et des problèmes de détournement qui en découlent – En même temps, correspond à un vecteur de crédibilité de l'Etat envers les investisseurs mais aussi envers sa population.

Pour synthèse, nous arrivons à l'idée qu'il est temps pour la Guinée d'exploiter ses ressources – que dans cette démarche, *le défi de crédibilité* de la Guinée constitue le principal obstacle – et que tous les guinéens ont un rôle à jouer dans l'instauration de cette crédibilité.

L'ensemble des travaux inclus dans le présent article concoure à faire des propositions de solutions susceptibles d'aider notre pays à sortir de ses difficultés actuelles. Je reste par ailleurs convaincu de l'insuffisance de cet apport et de l'importance de votre contribution à cette recherche de solution. « *VISION* » est à cet effet, la plateforme que j'ai créée pour consacrer une partie de mes réflexions à la recherche de solutions aux problèmes de notre pays et également pour recueillir vos différentes propositions de solutions pour enfin construire à notre pays un centre de réflexion positive et progressiste. Dans ce cadre, c'est avec plaisir que je lirai vos articles.

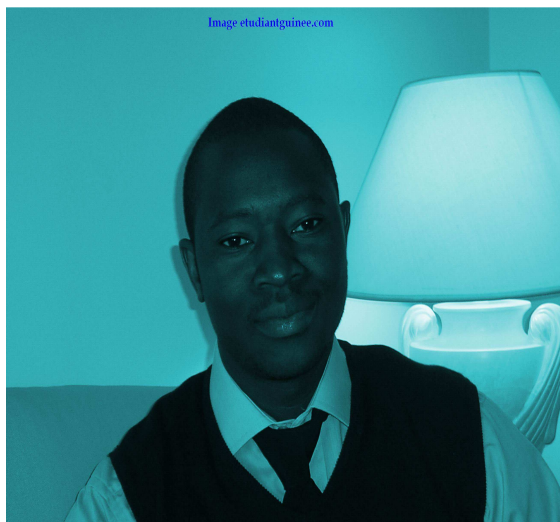
Merci pour votre attention et pour votre contribution.

Pour accéder aux autres articles de « *VISION* » utilisez ces liens :

<http://www.kibarou.com/actu1.php?id=1549> (Article1 : Politique)

<http://www.kibarou.com/international1.php?id=237> (Article2 : Diagnostique économique) ou

<http://www.kababachir.com/autresinfosdetails.php?recordID=8528>



Diané Kaba

[ndiane2002@yahoo.fr](mailto:ndiane2002@yahoo.fr)

Fondateur de [www.etudiantguinee.com](http://www.etudiantguinee.com)